

# Un budget timide et peu ambitieux

La Chambre de commerce a avisé le projet de budget 2015 et elle en salue les évolutions. Mais elles sont encore trop timides et manquent d'ambition.

**Carlo Thelen, directeur de la Chambre de commerce et chef économiste, a résumé le document de 135 pages qui constitue l'avis de l'organisme sur le projet de budget 2015. Un budget qui ne va pas assez loin et qui présente deux visages, selon lui, avec de nombreux points positifs, mais aussi quelques interrogations et incertitudes.**

De notre journaliste  
Geneviève Montaigu

À l'heure où les syndicats unissent leurs efforts pour dénoncer un projet de budget jugé austère, la Chambre de commerce salue son évolution et pousse le bouchon plus loin en recommandant des écono-

mies supplémentaires et des mesures permettant une meilleure consolidation des finances publiques.

«Quand la Chambre des salariés parle "d'austérité", c'est une offense pour les pays qui y sont réellement soumis, ce n'est pas le cas du Luxembourg», a déclaré hier Carlo Thelen. L'avis sur le projet de budget 2015 livré par la Chambre de commerce constate de «prometteuses avancées», mais pointe du doigt des insuffisances que le gouvernement devra combler dans les prochains exercices.

Ce qui fait dire au directeur de la Chambre de commerce que ce budget a un «double visage». L'objectif du gouvernement d'atteindre un sur-

plus structurel de 0,5 % du PIB d'ici 2018 est jugé «louable», mais il serait préférable de placer plus haut la barre pour atteindre un solde structurel de 1,3 %. C'est ici que le gouvernement commence par «manquer d'ambition», selon Carlo Thelen qui explique que le Luxembourg devra faire face à plusieurs défis dont le vieillissement de la population et ses dépenses de pensions, de santé et d'assurance dépendance. Le projet de budget repose, selon Carlo Thelen, sur des hypothèses de croissance trop optimistes, puisque les dernières prévisions de croissance du Stater et de la Commission européennes ont été revues à la baisse et sont passées de 2,7 % à 2,2 %.

La Chambre de commerce voit difficilement où se situent les sources d'une telle croissance pour les deux années à venir, alors que la hausse de la TVA et la nouvelle contribution d'avenir de 0,5 % additionnées à la disparition de certaines allocations risquent de plomber la consommation des ménages. Mais les auteurs du projet de budget se sont contentés d'un scénario haut, alors que la Chambre de commerce aurait souhaité se prononcer sur un scénario central.

Si le paquet de 250 mesures dit paquet d'avenir va dans le bon sens, il est encore jugé «timide», par la Chambre de commerce. Des mesures «incisives» telles que l'abolition

des allocations d'éducation et de maternité sont largement saluées dans le cadre de la consolidation budgétaire, mais l'assainissement des finances publiques fait principalement appel à des hausses d'impôts comme la TVA et la nouvelle contribution d'avenir. La Chambre de commerce y voit un frein à la compétitivité.

➤ **Un fonds souverain plutôt maigre**

Saluant l'ambitieux programme d'investissement du gouvernement, l'organisme s'interroge toutefois sur sa faisabilité dans un contexte de croissance en panne, d'autant qu'une enquête Eurochambres 2015 démontre une évolution contrastée des investissements des entreprises qui serait davantage favorable aux services qu'à l'industrie. La création d'un fonds souverains, «qui est une revendication de longue date de la Chambre de commerce», obtient grâce aux yeux de Carlo Thelen. Mais là encore, il juge les versements à ce fonds peu considérables et estime qu'une partie des recettes issues de la taxe d'abonnement doit alimenter ce fonds.

La Chambre de commerce ne livre pas seulement un avis mais des clés. Ses recommandations concernent en premier lieu le fameux objectif de solde structurel qui devrait atteindre les 1,3 % du PIB et demanderait un effort de consolidation additionnel de 480 millions d'euros d'ici 2018. Comment? En abrogeant une série d'abattements fiscaux en vigueur, en triplant l'impôt foncier, en abolissant le forfait d'éducation (Mammerent) et l'allocation de fin d'année des pensionnés ou en ralentissant considérablement les recrutements de l'État pour limiter l'augmentation à 0,5 % de 2016 à 2018.



Photo : Isabella Finzi

Carlo Thelen et la Chambre de commerce constatent de «prometteuses avancées», mais pointent du doigt des insuffisances que le gouvernement devra combler dans les prochains exercices.